

CATÉGORIES D'ÂGE

CATÉGORIES

a) Les joueurs sont répartis en neuf catégories d'âge de la manière suivante :

U7 nés en 2016 et 2017 dès l'âge de 5 ans

U9 nés en 2014 et 2015

U11 nés en 2012 et 2013

U13 nés en 2010 et 2011

U15 nés en 2008 et 2009

U17 nés en 2006 et 2007

U20 nés entre 2003 et 2005

SENIORS nés entre 1988 et 2002

VETERANS nés avant 1988

b) Les joueuses sont réparties en sept catégories d'âge de la manière suivante :

U7 F nées en 2016 et 2017 dès l'âge de 5 ans

U9 F nées en 2014 et 2015

U11 F nées en 2012 et 2013

U13 F nées en 2010 et 2011

U15 F nées en 2008 et 2009

U18 F nées en 2005, 2006 et 2007

SENIORS F nées avant 2004

LA MIXITE / SUR-CLASSEMENT ET SOUS-CLASSEMENT POUR LES FÉMININES

Sur-classement : Conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des règlements généraux, une équipe « U11 » ou « U11 F » ne peut comporter plus de trois joueurs ou joueuses « U9 » ou « U9 F » surclassés.

De plus conformément aux dispositions de l'article 155 des règlements généraux « Mixité des joueuses » et « Mixité des équipes » :

Les joueuses U10 F et U11 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge,

- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

En outre, les joueuses U12 F peuvent évoluer dans les pratiques masculines U11 et au nombre de 3 dans les compétitions U11 F.

La pratique en mixité est autorisée jusqu'au Championnat U15 pour les joueuses U16F.

De plus, à titre exceptionnel, pour la saison 2022/2023, dans les Championnats spécifiques 100% Féminins :

- Le sous-classement de 3 U12 F est autorisé pour les championnats U11 F

- Le sous-classement de 3 U14 F est autorisé pour les championnats U13 F